

La conclusion de ce court aperçu est celle-ci : là où les cantons laissent entière liberté à l'Église, tout va pour le mieux ; là où les cantons s'ingèrent dans les affaires du culte, il commet des injustices révoltantes par raison politique. Catholiques suisses, nous ne cesserons de réclamer le droit commun. Grâce à notre Wolkverein et aux Katholikentag, un réel mouvement se dessine en faveur d'une plus juste équité. Bâle, Genève, sont un exemple. Ce droit commun, nous le voulons, nous l'aurons avec le temps.

PAUL DE SURY D'ASPREMONT.

— o —

La Très Sainte Vierge et les âmes du purgatoire

— o —

La Très Sainte Vierge est la consolation des âmes du purgatoire comme de celles qui sont encore dans la voie d'ici-bas. Voici, à l'appui de cette consolante doctrine, un fait rapporté par saint Pierre Damien.

La date de ce fait, dit ce saint docteur, appartient probablement aux années 1040-1060. On était à la nuit du 15 août. Le peuple romain, selon son habitude, y vaquait à la prière et aux supplications. Les rues étaient éclairées, et les fidèles se rendaient avec empressement aux églises des diverses régions de la cité. Dans cette foule se trouvait une femme, qui fut étrangement surprise, en entrant à N.-D. de Campitelli, près le Capitole, d'y apercevoir à distance une de ses amies les plus affectionnées, décédée depuis dix ou quinze mois. Elle voulut avoir la clef de ce mystère ; mais comme la multitude qui affluait ne lui permettait pas d'aborder la personne dont il s'agit, elle l'attendit à un angle de la rue, tout près de la porte de l'église, afin qu'elle ne pût lui échapper en sortant du lieu saint. De fait, elle se rencontra bientôt face à face avec la défunte, et lui dit en l'appelant par son nom : « Est-ce bien vous, Marozia ? Mais je vous croyais morte ? — Oui, c'est bien moi », répondit la défunte. Son interlocutrice de reprendre aussitôt : « Alors quel est votre sort ? Dans quel état vous trouvez-vous ? — Jusqu'au jour présent, répondit sur-le-champ celle qu'on interrogeait, je souffrais cruellement, en raison de ce que, dans ma jeunesse, je me suis parfois abandonnée à un